

Mamadou Laye NDOYE
Abdou THIAO
Abou KANE

**Les déterminants de la
transition fiscale en Afrique
de l'Ouest**

La collecte de ressources budgétaires propres, à travers la fiscalité, est l'un des piliers fondamentaux du développement économique et social des pays pauvres

(Ferry [2016]; Gammadigbe [2022]; Bayalé *et al.* [2022]). Dans ces pays, les recettes fiscales sont utilisées pour financer les programmes d'importance majeure du secteur public, en l'occurrence l'éducation, la santé et les infrastructures collectives, nécessaires pour atteindre un niveau avancé de développement (Perret *et al.* [2016]). Ces recettes contribuent également à la réalisation d'autres objectifs tels que la régulation de l'économie et la redistribution sociale (Ndoye [2021]). Dès lors, le besoin fondamental de mobiliser des recettes stables et prévisibles à partir de leurs propres bases d'imposition s'impose.

Toutefois, cette mobilisation de ressources intervient à une période où les pays en développement (PED) en général, et ceux de la CEDEAO en particulier, soucieux d'accroître leur compétitivité et de favoriser leur insertion dans l'économie mondiale, ont mis en place des politiques de libéralisation commerciale. Parmi ces politiques, nous pouvons citer le tarif extérieur commun (TEC) adopté le 1^{er} janvier 2015 et devant régir les échanges extérieurs des pays de la région; la conclusion des accords de partenariat économique UE-CEDEAO et récemment la participation au projet de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) de l'Union africaine, entrée dans sa phase opérationnelle depuis l'année 2021.

Ces réformes libérales entreprises pour promouvoir l'intégration régionale et internationale ont affecté négativement les recettes fiscales suite à la baisse des droits de douane. Des travaux ont montré que les engagements pris par les pays membres de la CEDEAO dans le cadre de la facilitation des échanges commerciaux transfrontaliers et des accords de partenariat économique ont été à l'origine de pertes de recettes douanières élevées (Fukasaku [2003]; Keen et Baunsgaard [2010]; Ndoye [2021]). Or, ces recettes constituent une source importante de revenu pour les États concernés. Elles représentent, environ, un quart des recettes fiscales totales des pays à faible revenu (Keen et Baunsgaard [2010]) et plus de 20 % des recettes fiscales des pays de la CEDEAO (Organisation mondiale des douanes [2014]). Aujourd'hui, les différents chocs extérieurs (crises

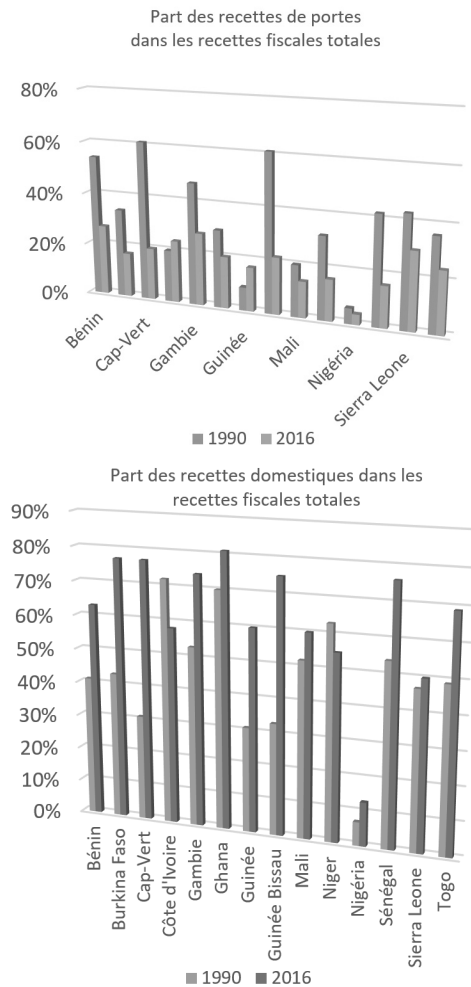
financière, énergétique, politique régionale, COVID-19, guerre Russie-Ukraine) ont fini de mettre à nu les limites d'une fiscalité basée sur le commerce extérieur.

Ainsi, pour faire face à la baisse des recettes de porte et stabiliser le niveau de leurs recettes fiscales, les pays de la CEDEAO ont mis en place des stratégies allant de la modernisation de l'administration fiscale à la transformation numérique (Taufik [2018]), en passant par le renforcement des capacités du personnel et des réformes visant à améliorer l'efficacité de l'administration fiscale grâce à des systèmes intégrés de collecte d'impôts (Bird *et al.* [2008] ; Bird [2010] ; Bayalé *et al.* [2022]). Une autre stratégie suggérée par les organismes internationaux tels que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international consiste à passer progressivement d'une structure fiscale marquée par la prépondérance de droits et taxes perçus au cordon douanier à une nouvelle bâtie sur les impôts et taxes provenant des activités intérieures ; c'est la transition fiscale. Cette dernière est considérée comme l'un des principaux corollaires à la mise en œuvre des réformes tarifaires. Elle consiste à remplacer des recettes de porte, en baisse en raison des politiques de libéralisation, par des recettes de fiscalité intérieure (Chambas [2005]). En d'autres termes, la transition fiscale se définit comme le transfert de la pression fiscale de la fiscalité de porte vers la fiscalité intérieure. Elle implique concomitamment un démantèlement tarifaire au niveau des droits de douane et un renforcement de la capacité de mobilisation des recettes fiscales domestiques.

Dans la zone CEDEAO, la part des recettes douanières dans les recettes fiscales totales a considérablement baissé. Les pays comme le Cap-Vert (67 %), la Guinée-Bissau (64 %) et le Sénégal (62 %) ont connu les plus fortes baisses, alors que dans les autres pays la baisse se situe entre 30 et 50 %. La contribution des recettes de porte dans les recettes fiscales totales reste néanmoins non négligeable. En 2016, les recettes douanières ont représenté plus de 20 % dans la plupart des pays de la zone. Parallèlement, les recettes fiscales domestiques ont augmenté durant la période 1990-2016. En 2016, tous les pays de la région, à l'exception notable du Nigéria, ont tiré plus de 50 %

de leurs recettes fiscales totales des recettes domestiques. Pour des pays comme le Ghana, le Burkina Faso, le Cap-Vert ou le Sénégal, environ 75 à 80 % des recettes fiscales proviennent des taxes domestiques.

Graphique 1
Évolution des recettes douanières et domestiques des pays de la CEDEAO entre 1990 et 2016



Source : calcul des auteurs à partir des données de FERDI (www.ferdi.fr).

Toutefois, la mobilisation des recettes fiscales, consécutives à la réussite de la transition fiscale, demeure encore insuffisante dans bon nombre d'États malgré la tendance encourageante observée. Les pays de la zone peinent toujours à atteindre un taux de pression fiscale de l'ordre de 20 %, conçu comme le seuil minimal fixé dans le cadre des critères de convergence de la CEDEAO. La faiblesse du niveau de mobilisation des recettes tient essentiellement à une fiscalité inadaptée à la structure économique largement dominée par les activités informelles, une étroitesse du potentiel fiscal, une administration fiscale inefficace et des incohérences dans la gouvernance des finances publiques. Sur quels facteurs les gouvernements de la zone doivent-ils agir pour préserver ou augmenter leur niveau de prélèvement fiscal ?

L'intérêt de cette question est double. D'une part, les recettes fiscales de la plupart des pays membres de la CEDEAO sont fortement dépendantes des recettes du commerce international. Ainsi, une libéralisation des échanges extérieurs, si elle n'est pas synchronisée dès sa conception avec une réforme de la fiscalité intérieure, aura des effets néfastes sur les recettes fiscales globales. D'autre part, le peu d'évidences empiriques en rapport avec la transition fiscale dans les pays de l'Afrique de l'Ouest constitue une source de motivation supplémentaire. Des auteurs ont certes analysé les déterminants de la transition fiscale, mais ont surtout orienté leurs travaux sur l'amplitude de l'effet d'un déterminant particulier. C'est le cas de Attila *et al.* [2011] qui ont étudié les effets de l'aide extérieure sur le processus d'adoption de la transition fiscale, de Diarra [2012] dont le travail a analysé l'impact des chocs des produits de base sur la transition fiscale et de Gammadigbe [2022], lequel scrute la relation entre transition fiscale et déficit budgétaire. La principale limite de cette démarche est qu'elle néglige l'interaction qu'il peut y avoir entre plusieurs déterminants de la transition fiscale. Notre recherche vise à combler cette lacune en essayant d'identifier les principaux facteurs qui influencent la transition fiscale des pays de la CEDEAO et d'analyser la manière dont ces facteurs affectent la mobilisation des impôts directs et indirects.

Le reste de l'article est organisé comme suit. La première section passe en revue la littérature relative à la transition fiscale en Afrique de l'Ouest. La deuxième section présente la méthodologie et les données. La troisième section discute les résultats. La quatrième donne la conclusion.

Revue de la littérature

Plusieurs travaux ont souligné les effets potentiels de la libéralisation commerciale sur les recettes fiscales (Gautier [2002] ; Agbeyegbe *et al.* [2006] ; Ndoye [2021]). Ainsi, au début des années 1990, une attention particulière est accordée, dans la littérature, à la recherche de sources de revenu nécessaires pour compenser les pertes de recettes douanières et stabiliser les recettes publiques. Le concept de transition fiscale est apparu comme une alternative durable au moment où l'aide internationale, les envois de fonds des migrants et l'endettement extérieur sont en déclin.

État de la transition fiscale en Afrique

La transition fiscale est devenue une préoccupation majeure en raison notamment de la rapidité du désarmement tarifaire. Dans les pays en développement d'Afrique, les résultats de la transition fiscale ont été relativement mitigés (Gautier [2002] ; Brun *et al.* [2005] ; Chambas [2005]).

Gautier [2002] souligne que, suite à la baisse des tarifs douaniers, 16 des 18 pays de son échantillon portant sur les PED ont subi une diminution à la fois des droits et taxes à l'importation et de leur pression fiscale durant la période 1980-1995. Seuls deux pays (Kenya et Ghana) ont réussi à augmenter leur taux de pression fiscale dans un contexte de réduction

des taxes sur le commerce extérieur. L'auteur précise toutefois que, la transition fiscale n'a pas véritablement eu lieu au Kenya, car ce dernier n'a pas réduit les droits et taxes appliqués sur ses importations. Le même constat est fait par Fukasaku [2003], en examinant l'impact fiscal de la libéralisation commerciale sur un échantillon de 22 pays d'Afrique subsaharienne (ASS). L'auteur révèle que la contribution des recettes tarifaires aux recettes publiques globales a considérablement baissé dans ces pays et la mobilisation de recettes fiscales intérieures supplémentaires, conçues pour compenser cette baisse, tarde à se réaliser.

Les résultats de Khattry et Mohan Rao [2002] vont dans le même sens. Ces derniers, en prenant comme échantillon des pays en développement et des pays industrialisés, affirment que la baisse prononcée des recettes fiscales totales, suite au processus de réduction tarifaire, est due à l'incapacité des pays à mobiliser des recettes de fiscalité intérieure à court terme. Keen et Baunsgaard [2010] confirment ce résultat pour un ensemble de pays à faible revenu. Ils soulignent que les pertes de recettes douanières induites par la libéralisation commerciale sont difficiles à récupérer par des taxes domestiques. En ASS, par exemple, seuls 30 % des taxes commerciales perdues ont pu être récupérés à travers les impôts domestiques. Quelques rares pays comme le Sénégal et l'île Maurice ont pu substituer les recettes de porte à des recettes de fiscalité intérieure, même si elles demeurent faibles.

Des travaux récents sur les PED d'Afrique ont révélé une phase de transition fiscale (Chambas [2005] ; Brun *et al.* [2008] ; Keen et Baunsgaard [2010] ; FMI [2011] ; Attila *et al.* [2011] ; Diarra [2012] ; FMI [2015] ; Ferry [2016]) contrairement aux travaux susmentionnés. En effet, à partir de la décennie 1990, les gouvernements ont cherché à compenser les pertes de recettes douanières par une modification de leur structure fiscale (Ehrhart [2011]). Ainsi, des signes de compensations significatives ont été perçus dans les pays à faible revenu (Keen et Baunsgaard [2010]). Keen et Baunsgaard précisent que le remplacement des recettes douanières par les recettes de fiscalité intérieure est devenu plus élevé que ce qui a été déclaré

dans les travaux précédents, même si Yatta [2009] estime que la transition fiscale est incomplète dans un grand nombre de pays africains.

Brun *et al.* [2008], en décrivant l'évolution de la structure du prélèvement public à travers la contribution relative des différentes composantes des recettes fiscales, ont pu déceler un phénomène de transition fiscale pour un ensemble de pays en développement. Ils ont constaté qu'entre 1980 et 2003 la contribution des taxes sur le commerce extérieur a remarquablement baissé tandis que celle en rapport avec la fiscalité directe et la fiscalité indirecte intérieure a fortement progressé. En Afrique subsaharienne, les recettes fiscales se sont fortement accrues durant la période 2000-2014 (FMI [2015]). À l'exception de pays comme le Nigéria, le Botswana, la Zambie et de quelques États fragiles, le ratio impôts/PIB a augmenté dans la région, et ce, malgré le désarmement tarifaire qui a affecté les taxes issues du commerce extérieur. Les pays subsahariens ont pu renforcer leurs recettes fiscales globales à travers une politique de transition fiscale (Brun *et al.* [2005]; FMI [2015]; Ferry [2016]). Toutefois, la question du choix entre la fiscalité directe et la fiscalité indirecte comme instrument pouvant garantir une collecte facile et un rendement équivalent aux recettes de porte reste toujours sujette à controverses.

En effet, compte tenu des nombreuses contraintes qui affectent la fiscalité directe, les taxes sur la consommation (taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et droits d'accises) sont une source alternative de revenus, permettant de concourir aux pertes de recettes tarifaires (Brun *et al.* [2005]; Chambas [2006]; Ebeke et Ehrhart [2011]). Les qualités de neutralité économique, dont dispose la TVA, et sa facilité à être appliquée sur une large assiette fiscale, font que, le plus souvent, les PED la considèrent comme le pivot de la transition fiscale (Chambas [2005]). C'est le cas des pays de l'UEMOA où l'instrument de la transition fiscale est la TVA et les droits d'accises (Diarra [2012]; Adandohoin [2021]; Gammadigbe [2022]). Pour ces auteurs, ce choix est guidé par le fait que la TVA concerne une large assiette fiscale

et est plus facilement applicable dans le contexte des pays de l'union, suite aux nombreuses contraintes auxquelles fait face l'élargissement de la fiscalité directe.

Plusieurs leviers peuvent être actionnés pour réussir la transition fiscale. Au Maroc, la transition fiscale s'est effectuée initialement, de manière atypique, à travers une forte progression de la contribution de l'impôt sur les sociétés et non pas de la TVA (Chambas [2005]; Brun *et al.* [2007]). Selon certains auteurs, les pays dont les recettes fiscales globales sont largement dépendantes de la taxation des biens et services ont des performances relativement médiocres (Gupta [2007]) et/ou instables (Yatta [2009]) en termes de mobilisation fiscale. En revanche, lorsque les recettes de fiscalité directe occupent une place importante, la mobilisation des recettes fiscales devient meilleure et beaucoup plus stable. Ebeke et Ehrhart [2011] infirment cette relation pour les pays d'ASS. Ces auteurs, sur un échantillon de 103 PED sur la période de 1980 à 2008, soutiennent que l'adoption de la TVA réduit significativement l'instabilité des recettes fiscales. Ces résultats sont confortés par ceux de Keen et Lockwood [2010] et Auriol et Warlters [2011] qui ont montré que la TVA est l'instrument fiscal dont le coût marginal des fonds est le plus faible.

Les déterminants de la transition fiscale

De nombreuses études ont été effectuées afin de dégager les déterminants des recettes publiques (Lotz et Mors [1967]; Bahl [1971]; Heller [1975]). Elles ont mis l'accent sur le rôle du niveau de développement, de l'ouverture commerciale et de la composition sectorielle du produit. Récemment, des travaux ont porté sur l'influence des variables institutionnelles, des chocs et de l'aide jusqu'alors négligés (Trinnou [2021]). Toutefois, peu d'analyses ont attiré l'attention sur l'urgence de la transition fiscale et donc sur le changement dans la structure des recettes fiscales dans un contexte de pertes de recettes douanières prononcées.

En analysant l'impact de l'aide publique au développement (APD) sur la transition fiscale dans les PED, Attila *et al.* [2011] ont d'abord construit des indicateurs qualitatifs de transition fiscale avant de déceler les mécanismes par lesquels l'APD affecte les réformes de transition fiscale. Ainsi, en utilisant un panel de 106 PED durant la période 1980-2005, ils ont montré que l'APD favorise le succès de la transition fiscale. Les auteurs soulignent qu'en plus de l'APD, les pays ayant atteint un niveau de développement avancé, à travers une élévation du niveau de revenu par tête, et instauré des niveaux élevés de qualité bureaucratique ont plus de chance de réussir leur transition fiscale.

Les travaux de Diarra [2012], portant sur l'impact des chocs des produits de base sur l'adoption de la transition fiscale, ont abouti au même constat pour les pays de l'UEMOA. En effet, selon cet auteur, un niveau de développement important entraîne, d'une part, une augmentation du consentement des citoyens et des entreprises à payer l'impôt et, d'autre part, accroît la capacité contributive de l'économie. Cette situation permet ainsi à l'État de mobiliser davantage de recettes intérieures favorables à l'accélération de la transition fiscale. Le succès de la transition fiscale exige également une efficacité des administrations en charge de la collecte des recettes fiscales et des agents moins corrompus. Ces résultats corroborent ceux d'Attila *et al.* [2009] pour qui la corruption constitue un obstacle à la transition fiscale des pays en développement puisqu'elle affaiblit la mobilisation des taxes domestiques. Ils soulignent que la lutte contre la corruption est conçue comme une mesure d'accompagnement à la réussite de la transition fiscale.

Parallèlement au niveau de développement et à la qualité des institutions, le degré d'ouverture commerciale est aussi considéré par plusieurs auteurs comme un facteur explicatif du succès de la transition fiscale (Agbeyegbe *et al.* [2006] ; Keen et Baunsgaard [2010]). D'une part, selon Ferry [2016], un degré d'ouverture commerciale élevé intensifie les échanges commerciaux, entraînant ainsi une augmentation du nombre des transactions imposables. D'autre part, le désarmement tarifaire peut inciter certains pays à recourir à d'autres types d'impôts per-

mettant d'accroître le niveau des recettes prélevées sur le revenu des personnes physiques, sur le patrimoine, sur le bénéfice des entreprises et sur la valeur ajoutée.

Méthodologie et données

Dans cette section, nous présentons la spécification des modèles, les variables utilisées et les sources de données.

Spécification des modèles économétriques

Pour identifier les principaux facteurs déterminants la réussite de la transition fiscale, nous nous sommes inspirés de travaux antérieurs, en particulier ceux réalisés par Attila *et al.* [2011]. La spécification de notre modèle empirique de base se présente de la manière suivante :

$$TFD_{i,t} = \beta_k X_{i,t} + u_i + v_t + \varepsilon_{i,t} \quad (1)$$

C'est un modèle probit de probabilité non linéaire où TFD est une variable indicatrice du succès ou non de la transition fiscale dans un pays i à la période t . C'est une variable binaire qui prend la valeur 1 s'il y a transition fiscale et 0 sinon.

La mesure de la transition fiscale n'est pas aisée du fait de son caractère multidimensionnel. Dans la littérature, plusieurs critères et indicateurs sont retenus pour appréhender le processus de transition fiscale. Les premières approches de cette mesure portaient sur la part de la TVA dans les recettes fiscales totales. Toutefois, cet indicateur présente des insuffisances. Les systèmes de TVA sont caractérisés par une assiette réduite, des taux parfois multiples et un taux standard élevé.

Pour surmonter ces lacunes, Attila *et al.* [2011] ont proposé une mesure de succès de la transition fiscale par une variable binaire qui prend la valeur 1 lorsqu'un certain nombre de conditions sont respectées et 0 sinon. Ces auteurs retiennent deux conditions relatives au potentiel fiscal et à la structure des recettes fiscales. La première exige que la part des recettes fiscales totales du pays représente 90 % de son potentiel fiscal. La seconde condition stipule que les taxes sur le commerce international en pourcentage du PIB doivent connaître une baisse significative pendant que le ratio des recettes intérieures au PIB doit augmenter sur une période de cinq ans.

S'appuyant sur la décision n°34/2009/CM/UEMOA (UEMOA [2009a, 2009b]) portant adoption des critères et indicateurs de la transition fiscale au sein de l'UEMOA, Gammadigbe [2022] mesure la transition fiscale par le ratio des recettes fiscales intérieures sur les recettes douanières. Il considère qu'une augmentation continue de ce ratio implique une accélération de la transition fiscale.

Dans cet article, nous utilisons un indicateur inspiré des travaux d'Attila *et al.* [2011]. Pour ces auteurs, une bonne mesure des critères de transition fiscale doit répondre à la fois à des normes d'évolution de la structure et du niveau de prélèvement fiscal. Nous considérons qu'un pays est en transition fiscale si les deux conditions ci-dessous sont satisfaites.

Condition 1 : le ratio des recettes tarifaires rapportées au produit baisse sur un horizon de 3 ans

Il n'est pas approprié de considérer qu'un pays a réussi sa transition fiscale s'il parvient à modifier la structure de ses recettes fiscales sans maintenir un niveau adéquat de ces dernières sur une période minimum de trois ou cinq ans, ou inversement s'il parvient à atteindre un niveau adéquat de recettes fiscales sans une substitution significative de sa fiscalité de porte par sa fiscalité intérieure. La période de 3 ans nous paraît plus raisonnable dans le contexte des pays de l'échantillon considéré pour mener une investigation empirique. Ce choix trouve ses fondements

dans le fait que certains événements comme les chocs macroéconomiques et sociopolitiques peuvent avoir un impact négatif sur le niveau de prélèvement des recettes intérieures, de telle sorte que l'on puisse assister à une baisse des recettes d'une année à l'autre. Le contexte des pays de la CEDEAO atteste l'occurrence de plusieurs formes d'instabilités à des périodes encore très récentes. Depuis leur indépendance, sur les 15 pays de la zone, seuls deux n'ont pas connu de coups d'État réussis (le Sénégal et le Cap-Vert).

Condition 2 : les recettes tarifaires représentent au plus 20 % des recettes fiscales totales

X est la matrice des variables susceptibles d'influencer le processus de transition fiscale. Le choix de ces variables est basé sur la littérature disponible sur les déterminants (économiques et institutionnels) de la mobilisation des recettes fiscales (Gnangnon et Brun [2019]; Ndoye [2021]). Les déterminants sont principalement le PIB par habitant, l'ouverture commerciale, les ressources naturelles, les parts relatives de l'industrie et des services par rapport à l'agriculture, l'inflation, la dette extérieure, l'aide publique au développement et les indicateurs de gouvernance. u_i et v_t désignent respectivement l'effet spécifique individuel (fixe ou aléatoire selon les tests) et l'effet spécifique temporel. Le dernier terme représente l'erreur.

En plus de l'identification des déterminants de la transition fiscale, nous menons une analyse plus approfondie sur la façon dont ces déterminants affectent la mobilisation des recettes domestiques, notamment les impôts directs et les impôts indirects. La spécification des modèles empiriques se présente comme suit :

$$Imp_Direct_{i,t} = \alpha Imp_Direct_{i,t-1} + \beta_k X_{i,t} + u_i + v_t + \varepsilon_{i,t} \quad (2)$$

$$Imp_Indirect_{i,t} = \alpha Imp_Indirect_{i,t-1} + \beta_k X_{i,t} + u_i + v_t + \varepsilon_{i,t} \quad (3)$$

où Imp_Direct et $Imp_Indirect$ désignent respectivement les ratios des impôts directs et des impôts indirects au PIB.

Dans ces deux modèles, la présence de la variable dépendante retardée ne permet pas d'utiliser les techniques économétriques standard. Nous utilisons la méthode des moments généralisés (GMM) en panel dynamique qui permet de contrôler les effets spécifiques individuels et temporels et de pallier le biais d'endogénéité des variables. Il existe deux variantes d'estimateur des GMM en panel dynamique : l'estimateur GMM en première différence (Arellano et Bond [1991]) et l'estimateur GMM en système (Blundell et Bond [1998]). Nous optons pour ce dernier estimateur qui est plus performant que celui en première différence.

Sources des données et statistiques descriptives

L'étude s'est basée sur un échantillon composé des pays membres de la CEDEAO et couvre la période allant de 1990 à 2016. La période d'analyse est choisie en fonction de la disponibilité de données fiables. Ces dernières sont annuelles et proviennent de différentes sources. Tout d'abord, les données relatives aux recettes fiscales sont extraites de la base de données sur les recettes fiscales en Afrique subsaharienne (www.ferdi.fr). Elle a été construite par Mansour [2014] à partir des FMI Staffs Reports et explique de manière détaillée les différentes composantes des recettes fiscales de 41 pays d'Afrique subsaharienne. Ensuite, les séries sur le PIB par tête, le taux d'ouverture commerciale, l'aide extérieure, la dette extérieure, l'inflation, la dotation en ressources naturelles et les parts sectorielles, sont tirés de la base de données de la Banque mondiale, World Development Indicators. Enfin, les variables sur la qualité des institutions (efficacité de la gouvernance, contrôle de la corruption et stabilité politique) proviennent de la base de données Worldwide Governance Indicators (www.govindicators.org). Le tableau n°1 ci-après décrit les variables utilisées dans l'analyse.

Tableau 1
Statistiques descriptives entre 1990 et 2016

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
VARIABLES	Observations	Moyenne	Std Dev	Min	Max
Transition fiscale	351	0,372	0,484	0	1
Ratio impôt direct-PIB	351	3,284	1,411	0,612	7,679
Ratio impôt indirect-PIB	351	4,933	2,491	0,028	11,74
Log PIB par habitant	351	6,445	0,701	4,932	8,227
Industrie/Agriculture	351	0,956	0,547	0,078	2,745
Service/Agriculture	351	2,097	1,521	0,208	8,726
Ouverture commerciale	351	58,183	19,968	20,722	131,485
Inflation	351	8,092	13,430	-35,837	110,946
Bénéfices tirés des ressources naturelles-PIB	351	8,249	5,537	0,335	31,79
APD nette reçue-PIB	351	9,984	6,659	0,240	34,28
Dette extérieure-PIB	351	2,864	2,717	0,103	19,91
Efficacité gouvernance	233	-0,714	0,440	-1,553	0,366
Contrôle Corruption	233	-0,565	0,513	-1,431	1,143
Stabilité politique	233	-0,428	0,847	-2,400	1,219

Note : les données relatives à la qualité des institutions ne sont disponibles qu'à partir de 1996. C'est la raison pour laquelle nous avons 233 observations.

Source : auteur à partir des données de FERDI (www.ferdi.fr) et de la Banque mondiale (WDI [2022]).

Résultats

Les déterminants de la transition fiscale sont présentés dans le tableau n°2 ci-après. Les résultats obtenus (effets marginaux) peuvent être interprétés en termes de relation de causalité. L'analyse du tableau n°2 révèle que les principaux déterminants de la transition fiscale sont les variables qui captent la structure

économique des pays (le PIB par habitant, l'ouverture commerciale et les parts relatives des secteurs industrie et service par rapport à l'agriculture), le bénéfice tiré des ressources naturelles, le contrôle de la corruption, l'efficacité de la gouvernance (qualité du service public) et la stabilité politique.

Un accroissement du niveau de développement appréhendé ici par le revenu par habitant augmente la probabilité de succès de la transition fiscale d'au moins 0,282 (colonne 4), et d'au plus 0,448 (colonne 2). Ce résultat est en conformité avec ce qui a été trouvé dans la littérature empirique (Brun *et al.* [2006] ; Attila *et al.* [2009, 2011] ; Ndoye [2021]). Ces auteurs ont pu montrer qu'un niveau plus élevé de développement des pays permet d'améliorer l'efficacité de leurs politiques fiscales et donc de réduire la réticence des contribuables vis-à-vis des impôts domestiques.

Le degré d'ouverture commerciale est, comme présumé, relié positivement et de manière significative au succès de la transition fiscale sauf dans les spécifications 4 et 5 incluant les variables de qualité institutionnelles (contrôle de la corruption et efficacité de la gouvernance). Cela signifie qu'une plus grande ouverture au commerce mondial accroît la probabilité de succès de la transition fiscale des pays de la zone CEDEAO. Plus spécifiquement, une hausse d'un point du taux d'ouverture commerciale augmente la probabilité de réussite de la transition fiscale d'au moins 0,005 et d'au plus 0,007 point selon les différentes spécifications. Ce résultat a deux explications. La première est que l'intensification des échanges suite à l'ouverture commerciale, et donc du nombre de transactions imposables, permet d'accroître significativement la mobilisation d'impôts domestiques. La deuxième est que la baisse des recettes tarifaires liées à l'ouverture commerciale contraint les pays dépendants de ces revenus à chercher d'autres sources de recettes permettant ainsi d'accroître le niveau d'impôts prélevés sur les revenus, le patrimoine, les bénéfices d'entreprises, ou encore sur la valeur ajoutée.

La composition sectorielle de l'économie explique aussi le succès de la transition fiscale. En effet, les résultats révèlent qu'une augmentation de la part relative du secteur de l'industrie par rapport au secteur agricole influence positivement et de manière significative la probabilité de réussite de la transition fiscale des pays de la CEDEAO. L'industrie étant l'un des secteurs de l'économie où les transactions se déroulent dans un environnement relativement plus formel, la taxation des activités dans ce secteur est donc plus aisée, corroborant les résultats de Chebochok et Bayale [2023]. Une relation positive et statistiquement significative est également trouvée entre la réussite de la transition fiscale et une augmentation de la part relative du secteur des services par rapport au secteur agricole.

La dotation en ressources naturelles influence positivement et significativement au seuil de 1 % la réussite de la transition fiscale. En d'autres termes, une augmentation d'un point des bénéfices tirés des ressources naturelles accroît la probabilité de succès de la transition fiscale de 0,042 point de pourcentage. Cependant, une dépendance trop accrue des revenus provenant de l'exploitation des ressources naturelles peut conduire les États à fournir moins d'efforts en matière de collecte des autres formes de recettes fiscales (Diarra [2011] ; Bornhorst *et al.* [2008]).

La réussite de la transition fiscale dépend fortement de la qualité des institutions appréhendée ici par le contrôle de la corruption, l'efficacité de la gouvernance (qualité du service public) et la stabilité politique dans le pays. Une amélioration du contrôle de la corruption, de l'efficacité de la gouvernance et de la stabilité politique accroît respectivement la probabilité de réussite de la transition fiscale de 0,253 ; 0,368 et 0,10 point. En termes plus clairs, les pays atteignant un faible niveau de corruption, dotés d'un gouvernement efficace, et dans lesquels règnent la paix et la stabilité, ont une plus forte probabilité de succès de leur transition fiscale. Ces résultats confirment les travaux d'Attila *et al.* [2009] qui montrent que le succès de la transition fiscale exige une efficacité des administrations en charge de la collecte des recettes fiscales, mais aussi des agents moins corrompus.

Tableau 2

Estimation des déterminants de la transition fiscale

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Variables	Transition fiscale	Transition fiscale	Transition fiscale	Transition fiscale	Transition fiscale	Transition fiscale
Log PIB par habitant	0,353** (0,013)	0,448*** (0,007)	0,363** (0,010)	0,282* (0,070)	0,162 (0,283)	0,406** (0,026)
Ouverture commerciale	0,007** (0,012)	0,006* (0,051)	0,006** (0,025)	0,004 (0,121)	0,003 (0,292)	0,005* (0,081)
Industrie/ Agriculture	0,126* (0,060)	0,129* (0,064)	0,160** (0,015)	0,124** (0,046)	0,112* (0,064)	0,105* (0,073)
Service/ Agriculture	0,135** (0,023)	0,131** (0,027)	0,166*** (0,006)	0,148** (0,027)	0,179*** (0,005)	0,085 (0,214)
Inflation		-0,004*** (0,006)				
Ressources naturelles-PIB		0,027*** (0,007)				
APD nette reçue-PIB			-0,005 (0,580)			
Dette extérieure			0,029 (0,122)			
Contrôle corruption				0,253** (0,050)		
Efficacité gouvernance					0,368*** (0,003)	
Stabilité politique						0,100* (0,065)
Observations	351	351	351	233	233	233
Log likelihood	-98,81	-94,75	-96,21	-43,93	-41,40	-44,06
Chi-2 du test de Wald	85,53	83,58	86,61	48,43	46,84	46,08
Prob > chi2	0,000	0,000	0,000	0,051	0,070	0,080
Effets fixes pays	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Effets fixes temps	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Note : les données relatives à la qualité des institutions ne sont disponibles qu'à partir de 1996. C'est la raison pour laquelle, dans la régression incluant ces variables, nous avons 233 observations. *p*-values entre parenthèses : * *p* < 0,1 ; ** *p* < 0,05 ; *** *p* < 0,01.

Contrairement aux effets des facteurs précédents, l'inflation agit négativement sur la probabilité de réussite de la transition fiscale. Autrement dit, les pays ayant un fort taux d'inflation manifestent une réticence à prendre le risque d'une réforme de transition fiscale. Une inflation élevée peut compromettre les efforts de réforme fiscale en érodant le pouvoir d'achat des citoyens et en créant des incertitudes économiques qui entravent les investissements et la croissance. Ce résultat contraste avec ceux de Pupongsak [2009] et de Diarra [2012] qui considèrent que les périodes de forte inflation doivent être associées à un effort fiscal plus élevé permettant de maintenir le niveau des recettes fiscales. Enfin, les autres facteurs ne semblent pas affecter significativement la probabilité de succès de la transition fiscale dans les pays de la CEDEAO. Il s'agit de l'aide publique au développement et de la dette extérieure.

Nous avons étudié la manière dont les facteurs, influençant la transition fiscale, affectent également la mobilisation des recettes domestiques ; en l'occurrence l'impôt direct et l'impôt indirect. Le tableau n°3 ci-après présente les résultats des méthodes de panel dynamique avec l'estimateur GMM en système. Les probabilités du test de Hansen dans les deux modèles sont supérieures à 10 % et donc ne rejettent pas l'hypothèse de validité de nos instruments. Les tests d'autocorrélation de second ordre d'Arellano et Bond ($p = 0,600$ et $p = 0,176$) ne permettent pas de rejeter l'hypothèse d'absence d'autocorrélation de second ordre.

Nos résultats confirment que la part des impôts directs et indirects au PIB décalé influence positivement et significativement la performance actuelle des recettes domestiques. Une augmentation de 1 % du ratio impôt direct-PIB décalé et du ratio impôt indirect-PIB décalé entraîne respectivement une hausse de la performance actuelle de ces impôts de 0,354 et 0,784 points de pourcentage.

En examinant de plus près le tableau n°3, nous constatons que le PIB par habitant a un effet positif sur la mobilisation des recettes domestiques. Toutefois, l'effet est significatif uniquement sur la mobilisation des impôts directs. Une aug-

mentation de 1 % du PIB par habitant entraîne une hausse de 0,468 point de pourcentage du ratio impôt direct-PIB. Ce résultat est cohérent avec les hypothèses de Ghura [1998]. En effet, au fur et à mesure que les niveaux de développement des pays augmentent, ils améliorent leur administration publique, leur système judiciaire et encouragent les réformes structurelles et institutionnelles de sorte que les coûts du système fiscal soient progressivement réduits.

La relation positive et significative entre l'ouverture commerciale et les deux types d'impôts domestiques confirme que l'ouverture au commerce mondial contribue à l'accroissement de la perception des impôts domestiques. En effet, une plus grande ouverture accroît les flux de biens et de services à l'intérieur des pays, stimule les bénéfices des entreprises locales et donc augmente la base taxable. Ce résultat est en conformité avec ceux trouvés dans la littérature empirique (Ndoye [2021]; Chebochok et Bayale [2023]).

Une contribution plus élevée du secteur de l'industrie que du secteur agricole est associée positivement à une mobilisation plus importante des impôts domestiques. Plus précisément, une hausse d'un point du poids de l'industrie par rapport à l'agriculture augmente la mobilisation d'impôts directs de 0,066 point de pourcentage. L'industrie est considérée comme un secteur à forte valeur ajoutée qui contribue significativement à l'accroissement des impôts directs des pays ouest-africains contrairement au secteur agricole qui est majoritairement informel et donc difficile à imposer.

L'inflation agit négativement sur la mobilisation des impôts domestiques. Cet effet négatif est significatif uniquement sur la mobilisation des impôts indirects. Cela peut être dû à la fragilité des entreprises et des ménages en période d'inflation. En effet, les impôts étant mobilisés en fonction de la vigueur et du dynamisme des activités économiques, toute baisse, fût-elle conjoncturelle, a des effets sur les recettes fiscales.

Tableau 3

Estimation GMM des déterminants des ratios impôts directs et indirects en % PIB

	(1)	(2)
Variables	Ratio Impôt direct-PIB	Ratio Impôt indirect-PIB
Ratio impôt direct-PIB décalé	0,354** (0,050)	
Ratio impôt indirect-PIB décalé		0,784*** (0,000)
Log PIB par habitant	0,468*** (0,000)	0,071 (0,317)
Ouverture commerciale	0,017** (0,011)	0,008*** (0,000)
Industrie/Agriculture	0,066 *** (0,005)	0,103 (0,145)
Service/Agriculture	0,086 (0,473)	0,039 (0,621)
Inflation	-0,002 (0,890)	-0,025** (0,045)
Ressources naturelles-PIB	-0,060** (0,045)	-0,001 (0,969)
Contrôle corruption	-0,291 (0,524)	0,518 (0,378)
Efficacité gouvernance	0,098*** (0,007)	0,181* (0,073)
Stabilité politique	0,233* (0,079)	0,073 (0,594)
Observations	233	233
Nombre de pays	13	13
F-Stat	41966,12	19951,32
Prob> F	0,000	0,000
Test Arellano-Bond AR(1) en première différence	Pr> z = 0,010	Pr> z = 0,003
Test Arellano-Bond AR(2) en première différence	Pr> z = 0,600	Pr> z = 0,176
Hansen test of overid	Prob > chi2 = 1,000	Prob > chi2 = 1,000

Note : les données relatives à la qualité des institutions (stabilité politique et efficacité de la gouvernance) ne sont disponibles qu'à partir de 1996. C'est la raison pour laquelle, dans la régression incluant cette variable, nous avons 233 observations. *p*-values entre parenthèses :

* *p* <0,1 ; ** *p* <0,05 ; *** *p* <0,01.

Une hausse des bénéfices tirés des ressources naturelles entraîne une baisse de la mobilisation d'impôts directs confirmant l'hypothèse de la malédiction des recettes sous le prisme des ressources naturelles. Ce résultat corrobore les conclusions des travaux de Thomas et Trevino [2013] et celles de Crivelli et Gupta [2014] montrant que les pays fortement dotés en ressources naturelles sont également ceux qui enregistrent les plus faibles taux de mobilisation de recettes fiscales (hors recettes issues de l'exploitation de ces ressources).

Enfin, les résultats révèlent le rôle prépondérant joué par la qualité des institutions sur la mobilisation des recettes domestiques. Plus précisément, les pays disposant d'une gouvernance efficace parviennent à prélever davantage d'impôts directs et indirects (Bird *et al.* [2008] ; Bornhorst *et al.* [2009] ; Thomas et Trevino [2013]). La stabilité politique est liée positivement et significativement à la mobilisation d'impôts directs, confirmant les résultats antérieurs d'Adisson et Levin [2012]. En effet, un régime politique plus démocratique et pacifique jouit d'une plus grande légitimité et d'une plus grande loyauté de la part des contribuables et donc d'un degré plus élevé de conformité volontaire à l'impôt.

Le désarmement tarifaire dans le cadre des accords commerciaux (APE, cycle de Doha, intégration des marchés) et les récents chocs exogènes (crises économiques, financières et sanitaires) ayant impacté négativement les quantités et les prix liés au commerce international ont pesé sur les recettes fiscales des

États membres de la CEDEAO. Ils doivent réussir leur transition fiscale en substituant les recettes de porte en baisse par des recettes de fiscalité intérieures.

L'objectif principal de cette recherche a été d'identifier les principaux déterminants de la transition fiscale avant d'analyser la manière dont ces facteurs affectent la mobilisation des recettes fiscales domestiques. En prenant comme échantillon 13 des 15 pays de la CEDEAO, nous avons d'abord estimé un modèle probit de probabilité non linéaire avant d'utiliser un panel dynamique estimé par la méthode des moments généralisés en système.

Les résultats montrent que les principaux déterminants de la transition fiscale sont les variables qui captent la structure économique des pays (le niveau de développement appréhendé par le PIB par habitant, l'ouverture commerciale et les parts relatives des secteurs industrie et service par rapport à l'agriculture), le bénéfice tiré des ressources naturelles, le contrôle de la corruption, l'efficacité de la gouvernance et la stabilité politique. Une variable macroéconomique telle que l'inflation est liée négativement au succès de la transition fiscale.

En s'intéressant à l'effet de ces déterminants sur la mobilisation d'impôts domestiques, les résultats révèlent trois enseignements majeurs :

- globalement, la mobilisation des recettes domestiques (impôts directs et indirects) est plus élevée dans les économies ouvertes au commerce mondial et dotées d'une bonne qualité du service public (efficacité de la gouvernance).
- la mobilisation des impôts directs profite plus aux pays stables politiquement, faiblement dotés en ressources naturelles, mais ayant un revenu par habitant élevé et un secteur industriel fort.
- la mobilisation des impôts indirects est plus favorable dans les pays où les taux d'inflation sont bas.

Ces résultats soulignent l'importance des facteurs économiques, politiques et institutionnels dans le processus de transition fiscale des pays ouest-africains. En termes d'implications de politique économique, l'étude appelle à une meilleure gestion des ressources naturelles pour les pays qui en disposent tout

en proposant un service public de qualité et une gouvernance transparente. Les décideurs doivent veiller à la stabilité politique pour renforcer la confiance des investisseurs et des citoyens, créant un environnement propice à la transition fiscale. Ils doivent également promouvoir la transformation structurelle des économies afin que les activités dans le secteur de l'industrie progressent plus rapidement que dans le secteur agricole. Enfin, l'impact négatif de l'inflation sur la transition fiscale implique la préservation de la stabilité macroéconomique par le maintien d'une inflation maîtrisée pour soutenir le succès de la transition fiscale en Afrique de l'Ouest.

Il convient toutefois d'indiquer deux restrictions dont souffre cet article. La première est que les données à notre disposition ne permettent pas de vérifier les conditions de succès de la transition fiscale sur une longue durée (supérieure ou égale à 5 ans) comme l'ont fait Attila *et al.* [2009]. Nous considérons qu'un pays a réussi sa transition fiscale s'il parvient à modifier la structure de ses recettes fiscales et à en maintenir un niveau adéquat sur une période maximum de trois ans. La deuxième limite est relative à la méthode d'estimation. En effet, le modèle utilisé ne tient pas compte des effets de seuil des variables déterminant le succès de la transition fiscale. Une recherche future pourrait s'intéresser à la relation non linéaire entre la transition fiscale et ses principaux déterminants.

Les auteurs ont bénéficié d'observations sur une version précédente de cet article lors de la rencontre de l'ERMA. Ainsi, ils remercient très sincèrement les participants au colloque « 1^{re} conférence : monnaie, transformations structurelles, et politiques publiques (MT2P) » qui s'est tenu à Tours (France) les 29, 30 novembre et 1^{er} décembre 2023. Ils sont reconnaissants à la Revue française d'économie et aux rapporteurs anonymes pour leurs commentaires utiles qui ont permis d'améliorer cet article.

Mamadou Laye Ndoeye est maître assistant CAMES, université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), faculté des Sciences économiques et de gestion (FASEG), laboratoire d'Économie publique (LEP).

Adresse : Km1 Av. Cheikh Anta Diop, Dakar-Fann, BP : 5683.

Email : mamadoul.ndoeye@ucad.edu.sn

Abdou Thiao est maître assistant CAMES, université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), faculté des Sciences économiques et de gestion (FASEG), laboratoire d'Économie publique (LEP).

Adresse : Km1 Av. Cheikh Anta Diop, Dakar-Fann, BP : 5683.

Email : abdou4.thiao@ucad.edu.sn

Abou Kane est professeur titulaire, université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), faculté des Sciences économiques et de gestion (FASEG), laboratoire d'Économie publique (LEP).

Adresse : Km1 Av. Cheikh Anta Diop, Dakar-Fann, BP : 5683.

Email : abou.kane@ucad.edu.sn

Annexes

Annexe 1

Évolution de la part des recettes fiscales de porte dans les recettes fiscales totales de 1990 à 2016

Pays	1990	1995	2000	2005	2010	2016	1990-2016
Bénin	54 %	13 %	22 %	27 %	30 %	27 %	-50 %
Burkina Faso	34 %	29 %	19 %	17 %	17 %	17 %	-50 %
Cap-Vert	61 %	59 %	41 %	23 %	20 %	20 %	-67 %
Côte d'Ivoire	20 %	35 %	27 %	28 %	22 %	24 %	20 %
Gambie	47 %	48 %	41 %	27 %	25 %	28 %	-40 %
Ghana	30 %	32 %	22 %	19 %	18 %	20 %	-33 %
Guinée	9 %	17 %	22 %	22 %	17 %	17 %	89 %
Guinée-Bissau	61 %	50 %	51 %	34 %	23 %	22 %	-64 %
Mali	20 %	22 %	15 %	17 %	14 %	14 %	-30 %
Niger	32 %	32 %	34 %	20 %	21 %	16 %	-50 %
Nigéria	6 %	14 %	7 %	4 %	5 %	4 %	-33 %
Sénégal	42 %	47 %	16 %	15 %	15 %	16 %	-62 %
Sierra Leone	43 %	43 %	53 %	47 %	21 %	30 %	-30 %
Togo	36 %	30 %	42 %	23 %	25 %	24 %	-33 %
Moyenne non pondérée	35 %	34 %	29 %	23 %	20 %	20 %	43 %

Source : calcul de l'auteur à partir des données de FERDI (www.ferdi.fr).

Annexe 2

Évolution de la part des recettes fiscales domestiques dans les recettes fiscales totales de 1990-2016

Pays	1990	1995	2000	2005	2010	2016	1990-2016
Bénin	41 %	77 %	78 %	73 %	70 %	63 %	54 %
Burkina Faso	43 %	54 %	79 %	82 %	80 %	77 %	79 %
Cap-Vert	31 %	36 %	49 %	71 %	76 %	77 %	148 %
Côte d'Ivoire	72 %	59 %	72 %	58 %	62 %	58 %	-19 %
Gambie	53 %	52 %	55 %	73 %	74 %	74 %	40 %
Ghana	70 %	68 %	78 %	78 %	77 %	81 %	16 %
Guinée	31 %	50 %	42 %	51 %	57 %	60 %	93 %
Guinée-Bissau	33 %	45 %	49 %	63 %	70 %	75 %	127 %
Mali	52 %	63 %	62 %	65 %	61 %	60 %	15 %
Niger	63 %	64 %	60 %	71 %	67 %	55 %	-13 %
Nigéria	7 %	23 %	8 %	10 %	21 %	13 %	86 %
Sénégal	54 %	49 %	82 %	81 %	80 %	76 %	41 %
Sierra Leone	47 %	53 %	44 %	49 %	75 %	50 %	6 %
Togo	49 %	51 %	43 %	73 %	70 %	69 %	41 %
Moyenne non pondérée	46 %	53 %	57 %	64 %	67 %	63 %	37 %

Source : calcul de l'auteur à partir des données de FERDI (www.ferdi.fr).

Annexe 3

**Évolution du taux de pression fiscale (recettes fiscales/PIB)
de 1990 à 2016**

Pays	1990	1995	2000	2005	2010	2016	1990- 2016
Bénin	7 %	11 %	14 %	15 %	16 %	17 %	143 %
Burkina Faso	9 %	11 %	11 %	11 %	13 %	12 %	33 %
Cap-Vert	13 %	17 %	18 %	22 %	19 %	22 %	69 %
Côte d'Ivoire	18 %	16 %	15 %	16 %	18 %	18 %	0 %
Gambie	13 %	11 %	11 %	12 %	12 %	13 %	0 %
Ghana	8 %	11 %	11 %	14 %	14 %	13 %	62 %
Guinée	15 %	10 %	10 %	13 %	15 %	14 %	-7 %
Guinée-Bissau	5 %	4 %	7 %	6 %	8 %	8 %	60 %
Mali	9 %	9 %	12 %	16 %	15 %	15 %	67 %
Niger	8 %	7 %	9 %	10 %	13 %	13 %	62 %
Nigéria	33 %	14 %	37 %	38 %	21 %	25 %	-24 %
Sénégal	14 %	14 %	16 %	18 %	18 %	18 %	29 %
Sierra Leone	8 %	9 %	11 %	10 %	12 %	12 %	50 %
Togo	17 %	14 %	11 %	15 %	16 %	15 %	-12 %
Moyenne non pondérée	13 %	11 %	14 %	15 %	15 %	15 %	15 %

Source : calcul de l'auteur à partir des données de FERDI (www.ferdi.fr).

Annexe 4

Tableau de corrélation entre les variables explicatives

	Log pib/hbt	Ouv commer	Indust/ Agri	Serv/ Agri	Inflation	Ress.Nat/ PIB	APD/ PIB	Dette/ PIB	Efficacité Gouv	Contrôle Corrupt	Stabilité Politique
Log pib/hbt	1,0000										
Ouv commer	0,2950	1,0000									
Indust/Agr	-0,3504	-0,0949	1,0000								
Service/Agr	0,6747	0,4215	-0,4344	1,0000							
Inflation	-0,2816	0,0254	-0,0385	-0,1880	1,0000						
Ress. nat	-0,3393	-0,0678	0,0778	-0,4625	0,4917	1,0000					
APD/PIB	-0,3379	0,1691	0,3058	0,0653	0,0388	-0,1787	1,0000				
Dette/PIB	-0,1401	0,0986	-0,1272	-0,0338	0,2579	0,0233	0,1798	1,0000			
Efficacité Gouv	0,3679	0,1968	-0,3416	0,5267	-0,0499	-0,5116	0,0743	0,1656	1,0000		
Cont Corruption	0,3636	0,3763	-0,2532	0,6938	-0,1658	-0,5556	0,3273	0,0918	0,8365	1,0000	
Stab politique	-0,0080	0,2752	0,0694	0,3228	-0,2456	-0,5575	0,3809	-0,0497	0,5912	0,6457	1,0000

Source : auteur.

Références

- K. Adandohoin [2021] : *Tax Transition in Developing Countries: Do Value Added Tax and Excises Really Work?*, **International Economics and Economic Policy**, 8, pp. 379-424.
- T. Adisson et J. Levin [2012] : *The Determinants of Tax Revenues in Sub-Saharan Africa*, <https://www.degruyter.com/downloadpdf/j/ngoe.2017.63.issue-3/ngoe-2017-0014/ngoe-2017-0014.pdf>.
- T. Agbeyegbe, J. Stotsky et A. WoldeMariam [2006] : *Trade Liberalization, Exchange Rate Changes and Tax Revenue in Sub-Saharan Africa*, **Journal of Asian Economics**, vol. 7, issue 2, pp. 261-284.
- M. Arellano et S. Bond [1991] : *Some Tests of Specification for Panel Data: Monte Carlo Evidence and an Application to Employment Equations*, **The Review of Economic Studies** 58: pp 277-297.
- G. Attila, G. Chambas et J-L Combes [2009] : *Corruption et mobilisation des recettes publiques : une analyse économétrique*, doc. de travail de la série Études et documents E2007.16.
- G. Attila, G. Chambas et J-L Combes [2011] : *Aide publique au développement et transition fiscale*, 2009,01, 2011, <halshs-00554343>.
- E. Auriol et M. Warlters [2011] : *The Marginal Cost of Public Funds And Tax Reform in Africa*, **Journal of Development Economics**, 97(1), pp. 58-72.
- W-R. Bahl [1971] : *A Regression Approach to Tax Effort and Tax Ratio Analysis*, **IMF Staff Papers**, vol. 18, n° 3, novembre, pp. 570-612.
- N. Bayale, P. Tchila, J-P. A. Yao et H. Tenakoua [2022] : *Do Tax Administration Reforms Improve Tax Revenue Performance in Togo? Empirical Insights from Experimental Approaches*, **South African Journal of Economics**, pp. 1-18.
- R. Bird [2010] : *Smart Tax Administration, Economic Premise*, Banque mondiale, 36, pp.1-5.
- R. Bird, J. Martinez-Vazquez et B. Torgler [2008] : *Tax Effort in Developing Countries and High Income Countries: The Impact of Corruption, Voice and Accountability*, **Economic Analysis and Policy**, 38(1), pp. 55-71.
- R. Blundell et S. Bond [1998] : *Initial Conditions and Moment Restrictions in Dynamic Panel Data Models*, **Journal of Econometrics** 87: 115-43.
- F. Bornhorst, S. Gupta et J. Thornton [2009] : *Natural Resource Endowments, Governance, and the Domestic Revenue Effort*, **European Journal of Political Economy**, 25(4), pp. 439-446.
- J-F. Brun, G. Chambas et J-L. Combes [2006] : *Recettes publiques des pays en développement : méthode d'évaluation*, CERDI, **Études et documents**, E, 11.
- J-F. Brun, G. Chambas et M. Laurent [2007] : *Économie politique de la réforme de transition fiscale : le cas du Maroc*, CERDI, **Études et documents**, E, 17.
- J-F. Brun, G. Chambas et S. Guerinéau [2008] : *Aide et mobilisation fiscale dans les pays en développement*, AFD Programme RCH 065-2006 - Aide et politique budgétaire, CERDI, **Études et documents**, E, 12.

- G. Chambas [2005a] : *L'Afrique au sud du Sahara : quelle stratégie de transition fiscale?*, CERDI, **Études et documents**.
- G. Chambas [2005b] : *TVA et transition fiscale en Afrique : les nouveaux enjeux*, **Afrique contemporaine** 2005/3 (n° 215), p. 181-194. DOI 10.3917/afco.215.0181.
- M. C. Chebochok et N. Bayale [2023] : *Effects of Financial Inclusion on Tax Revenue Mobilization: Evidence from WAEMU Countries*, **African Development Review**, 1-13, <https://doi.org/10.1111/1467-8268.12702>
- E. Crivelli et S. Gupta [2014] : *Resource Blessing, Revenue Curse? Domestic Revenue Effort in Resource Rich Countries*, **European Journal of Political Economy**, 35:88 101.
- S. Diarra [2011] : *Dotation en ressources naturelles et performances économiques : la dimension fiscale de la malédiction dans les pays de la CEMAC*, colloque sur Dynamiques de croissance au sein de l'UEMOA, mars, pp. 1-16.
- S. Diarra [2012] : *Chocs et mobilisation des recettes publiques dans les pays en développement*, thèse soutenue publiquement pour l'obtention du titre de docteur ès sciences économiques au CERDI.
- C. Ebeke et H. Ehrhart [2011] : *Tax Revenue Instability in Sub-Saharan Africa: Consequences and Remedies*, **Journal of African Economies**, vol. 21, n°1, pp. 1-27.
- H. Ehrhart [2011] : *Essais sur la composition des recettes fiscales dans les pays en développement*, **Économies et finances**, université d'Auvergne, Clermont-Ferrand I, 2011.
- M. Ferry [2016] : *Les déterminants de la pression fiscale dans les pays à faibles revenus*, **Pays pauvres et pression fiscale** (partie 1), bsi-economics.org
- M. Ferry [2016] : *Les performances et les objectifs de la pression fiscale dans les pays à faibles revenus*, **Pays pauvres et pression fiscale** (partie 2), bsi-economics.org
- FMI [2011] : *Mobilisation des recettes dans les pays en développement*, préparé par le département des finances publiques et Economic Policies approuvé par Carlo Cottarelli, mars 2011.
- FMI [2015] : *Afrique subsaharienne : faire face à un environnement qui se dégrade*, **Perspectives économiques régionales**, ISBN : 978-1-49834-433-3 (français, version PDF).
- K. Fukasaku [2003] : **Fiscal Impact of Trade Liberalization: A Review of Recent Country Experiences in Africa**, UNECA, Addis Abeba.
- V. Gammadigbe [2022] : *Transition fiscale dans la zone UEMOA : analyse des effets sur le déficit budgétaire*, doc. d'étude et de recherche (DER) du COFEB, COFEB/DER/2022/01.
- J-F. Gautier [2002] : *Taxation optimale et réformes fiscales dans les PED : une revue de la littérature*, doc. de travail DIAL, DT/2001-2002.
- D. Ghura [1998] : *Les recettes fiscales en Afrique subsaharienne : Effects of and Corruption*, doc. de travail du FMI 98/135, IMF, Washington.
- S. K. Gnangnon et J-F. Brun [2019] : *Trade Openness, Tax Reform, and Tax Revenue in Developing Countries*, **World Economy**, 42(C), pp. 3515-3536.
- A. S. Gupta [2007] : *Determinants of Tax Revenue Efforts in Developing Countries*, FMI.
- P-S. Heller [1975] : *A Model of Public Fiscal Behaviour in Developing Countries: Aid, Investment and Taxation*, **American Economic Review**, vol. 65 (3), pp. 429-445.

- B. Khattry et J. M. Rao [2002] : *Fiscal faux pas? An Analysis of the Revenue Investigation, in Tanzi eds, Fiscal Policy in Open Developing Economies*, Washington IMF.
- M. Keen et T. Baunsgaard [2010] : *Tax Revenue and (or?) Trade Liberalization, Journal of Public Economics*, vol. 94, issue 9-10, pp. 563-577.
- M. Keen et B. Lockwood [2010] : *The Value Added Tax: Its Causes and Consequences, Journal of Development Economics*, 92(2), pp. 138-151.
- J-R. Lotz et E-R. Morss [1967] : *Measuring Tax Effort in Developing Countries, Staff Papers*, FMI Revenue Dataset for Sub-Saharan Africa: 1980-2010, working paper I19, FMI.
- M. L. Ndoye [2021] : *Trade Liberalization and Tax Revenue Mobilization in ECOWAS Countries*, AERC research paper 425.
- OMD [2014] : *Étude visant à déterminer le pourcentage des recettes nationales constituées par les droits de douanes*, février 2014, source : <http://www.wcoomd.org>
- S. Perret, A. Charlet et B. Brys [2016] : *Atteindre l'émergence : les défis fiscaux de la Côte d'Ivoire*, Taxation working papers, n°25, éditions OCDE, Paris.
- S. Pupongsak [2009] : *The Effect of Trade Liberalisation on Taxation and Government Revenue*, PhD diss., University of Birmingham Research Archive.
- K. Taufik [2018] : *Modernization of the Tax Administration System: A Theoretical Review of Improving Tax Capacity*, in E3s web of conferences, vol. 73, p. 10022.
- M. A. H. Thomas et M. J. P. Trevino [2013] : *Resource Dependence and Fiscal Effort in Sub-Saharan Africa*, n° 13-188, FMI.
- G. M. Trinnou [2021] : *Analyse des facteurs explicatifs de l'effort fiscal et du potentiel fiscal dans les pays de l'UEMOA*, doc. d'Étude et de recherche (DER) du COFEB, COFEB/DER/2021/03.
- UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) [2009a] : Décision n°35/2009/CM/UEMOA portant création du dispositif institutionnel de suivi du programme de transition fiscale au sein de l'UEMOA.
- UEMOA [2009b] : Décision n°34/2009/CM/UEMOA portant adoption des critères et indicateurs de la transition fiscale au sein de l'UEMOA.
- F-P. Yatta [2009] : **La décentralisation fiscale en Afrique. Enjeux et perspectives**, Karthala, Paris, p. 314.